



Groupement de la Sidérurgie

Rapport annuel

L'Acier Belge en 2015



Prix de la bobine à chaud (€/t)

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015



2015 restera qualifiée d'année globalement difficile pour la sidérurgie belge et européenne. La production d'acier brut en UE28 s'est graduellement tassée et le niveau de consommation – malgré les bonnes cadences du secteur automobile et l'amorce d'un léger restockage – n'a que modestement progressé. Les causes de ce constat sont multiples, mais deux d'entre elles prédominent et influenceront indubitablement l'évolution du secteur au cours des prochaines années, à savoir :

- la faiblesse persistante de la demande d'acier en Europe ;
- le recul du taux d'activité des principaux segments utilisateurs d'acier en Chine.

La profonde crise économique de 2008-2009 a fondamentalement modifié le cadre dans lequel fonctionne la sidérurgie européenne. Le plafonnement du volume de consommation d'acier en UE autour de 150-155 millions de tonnes face aux 200 millions de tonnes des années antérieures à la crise illustre l'ampleur des répercussions subies par le secteur. Les sociétés sidérurgiques européennes en ont tiré des enseignements et se sont adéquatement restructurées. Elles restent néanmoins tributaires des variations conjoncturelles. Le taux de croissance du PIB en UE, essentiellement sous l'impulsion du secteur des services, se situe dans une fourchette de 1,4 à 1,9%. L'absence d'une politique européenne effective de relance industrielle gêne le redressement du secteur sidérurgique. Le découplage entre croissance économique et augmentation de la consommation d'acier se voit ainsi à nouveau confirmé.

Le deuxième facteur explicatif – et il est de taille – concerne les difficultés opérationnelles croissantes du secteur sidérurgique en Chine (dont faible taux de marche des installations, endettement colossal, pollution excessive, fréquence et gravité des accidents de travail).

La Chine précède en production ainsi qu'en consommation tous les autres pays/zones de plusieurs longueurs. Sa production d'acier brut est passée de 130 millions de tonnes en l'an 2000 à 800 millions de tonnes en 2015. Dans le même laps de temps, ses capacités de production se sont accrues de 990 millions de tonnes. Cette expansion fulgurante s'est brusquement enrayerée depuis 2014. En 2015, la production a reculé de 2,3% et la consommation de 3,5%. Cette inflexion devrait se poursuivre, voire s'intensifier, vu que le volume de consommation d'acier exprimé par habitant y est sensiblement supérieur à celui de l'Allemagne et, a fortiori, de l'UE.

Malgré ce revirement, de nouvelles capacités continuent à être installées. Les surcapacités en Chine sont estimées à quelque 400 à 450 millions de tonnes, soit environ trois fois le niveau de consommation en UE28. Le pouvoir central tente de remédier à la gravité de la situation, qui ne se limite pas au seul secteur sidérurgique, au moyen de programmes quinquennaux d'ajustement d'une part, et d'autre part intensifie la pression politique sur les autorités des principales puissances économiques en vue de se voir octroyer – au mépris des critères requis – le Statut d'Economie de Marché.

Entre-temps, les opérateurs sidérurgiques chinois, le plus souvent avec l'aide des autorités, « exportent » leurs problèmes internes en recourant à des pratiques de dumping et/ou sub-

sidés. A un an d'intervalle, les importations en UE de produits sidérurgiques chinois ont, en moyenne, augmenté de plus de 50%, voire dans certains cas de l'ordre de 150%. Cette virulente agressivité commerciale conduit à de profondes distorsions dans le fonctionnement du marché et à une inquiétante dégradation des marges d'exploitation des entreprises sidérurgiques en UE.

L'expérience des premiers mois 2016 présente de fortes similitudes avec le déroulement de l'année 2015 : hésitation conjoncturelle, fragilité du contexte international, intensification de la concurrence, pression constante des importations d'acier à bas prix, accentuation du déséquilibre du marché sidérurgique mondial et de la balance UE import/export, urgence de redressement de la compétitivité des entreprises.

Pour relever ces nombreux défis, le secteur adresse aux autorités européennes une demande pressante pour **1** focaliser la politique commerciale de l'UE sur un renforcement de l'efficacité des instruments légaux de défense commerciale contre les actes de concurrence déloyale et sur la nécessité d'une évaluation précise issue d'une minutieuse étude d'impact de l'effet dévastateur, notamment pour l'emploi, de l'octroi prématuré à la Chine du Statut d'Economie de Marché ;

2 remanier fondamentalement la version projetée de la 4^{ème} révision du mécanisme européen d'échange de droits d'émission (EU ETS) qui, dans sa mouture actuelle, infligerait aux entreprises sidérurgiques européennes sur la période 2021-2030 un coût additionnel de l'ordre de 34 milliards €. Ce montant astronomique conduit en 2030 à un prix CO₂ de 30 € par tonne d'acier brut. Cette charge unilatéralement appliquée aux entreprises européennes, y compris les plus performantes en énergie, n'est pas répercutable dans un marché aussi perméable que celui de l'acier. Cette proposition de la Direction Climat de la Commission Européenne contribue à sonner le glas du secteur sidérurgique européen, bien qu'il soit hautement performant, innovant, parfaitement cohérent aux objectifs de l'économie circulaire et structurant pour l'ensemble du tissu industriel européen ;

3 soutenir les efforts constants de recherche, de développement et d'innovation, tant process que produit, déployés par la sidérurgie belge et européenne qui permettent de faire la différence par rapport aux concurrents également actifs sur ce plan.

Aux autorités belges, il est demandé d'intensifier et accélérer le programme de réduction de charges, notamment par l'établissement d'une norme énergétique afin que le coût global de l'énergie en Belgique reste en liaison étroite avec celui des pays voisins qui sont aussi nos principaux partenaires commerciaux.

2016 sera une année difficile pour le secteur ; aussi, la cohésion et l'engagement de chaque partie concernée sont des conditions préalables au redressement.

Relations sociales

DIALOGUE SOCIAL

Sur le plan des relations sociales, l'année 2015 s'est essentiellement centrée sur la préparation, la négociation et la finalisation d'un cadre sectoriel portant sur la période 2015-2016.

Dans le prolongement des accords conclus entre les interlocuteurs sociaux du Groupe des 10 et des décisions gouvernementales, les partenaires sociaux du secteur de la sidérurgie ont conclu à l'automne 2015 un accord sectoriel ouvrier, d'une part, employé, d'autre part.

Les négociations sectorielles qui y ont mené, ont très largement et intensément porté sur les différents régimes de fin de carrière compte tenu notamment du relèvement de la condition d'âge dans les régimes de chômage avec complément d'entreprise et dans le régime de crédit-temps de fin de carrière ainsi que des nouvelles règles légales en matière de disponibilité des chômeurs.

Le produit de ces négociations s'inscrit dans la continuité des accords sectoriels antérieurs tout en transposant l'évolution du cadre légal fixé par le Gouvernement et les aménagements convenus par les interlocuteurs sociaux intersectoriels.

L'accord ouvre également la possibilité aux partenaires sociaux de se pencher sur la question de l'impact, au niveau sectoriel, de l'harmonisation des statuts ainsi que sur la question de la pénibilité au travail, au travers de groupes de travail ad hoc ; il reconduit, pour le surplus, un certain nombre de dispositions antérieures.

Enfin, cet accord délimite un cadre sectoriel qui tient compte du dialogue social actif au sein des entreprises et qui renvoie à celles-ci la concrétisation de plusieurs dispositifs sectoriels.



Sur le plan intersectoriel, l'année 2015 aura été dense en raison de nombreuses modifications législatives en matière sociale, dont principalement :

- l'adoption de plusieurs mesures pluriannuelles visant à la réduction des charges pesant sur les entreprises, telles que
 - la réduction du taux facial des cotisations de sécurité sociale en vue de ramener le taux à 25% au maximum à l'horizon 2019 ;
 - l'aménagement du calendrier du relèvement du pourcentage de la dispense de versement de précompte professionnel pour travail de nuit &/ou en équipes ;
 - l'introduction de mécanismes de déduction pour la production de produits hautement technologiques ;
- l'adoption d'une marge salariale maximale, pour la seule année 2016, exprimée en coût total 'employeur' et pouvant être concrétisée sous la forme d'une enveloppe 'traditionnelle' d'augmentation salariale brute de 0,5% (maximum) et/ou d'une enveloppe à concrétiser en net par des éléments salariaux à charge socio-fiscale modérée de 0,3% (maximum) ;

- la modification des règles en matière de rendement garanti des plans de pension complémentaire afin de réaliser un équilibre entre le maintien du principe de l'obligation de rendement garanti, tout en ramenant le taux de cette obligation à des niveaux supportables pour les entreprises et pour les assureurs. Ce mécanisme est adapté dès le 1^{er} janvier 2016 par l'introduction d'une règle de variation automatique du taux de rendement garanti dans de nouvelles limites de taux minimal et maximal.

SANTÉ - SÉCURITÉ

La sécurité au travail représente un enjeu prioritaire qui requiert un engagement constant de chaque personne présente sur les sites sidérurgiques qu'il s'agisse des travailleurs, de leurs lignes hiérarchiques ou d'intervenants externes.

La variation des résultats enregistrés en matière de sécurité constitue un message adressé à chaque intervenant interne ou externe à l'entreprise afin de lui rappeler toute l'importance de son comportement quant à sa propre sécurité et celle de ses collègues.

Les entreprises sidérurgiques procèdent à l'analyse permanente de leurs résultats en termes de sécurité et mettent en place les actions requises en vue d'optimiser les procédures de sécurité et d'améliorer le niveau de collaboration avec les contractants des entreprises du secteur en vue de porter les performances de leurs travailleurs aux niveaux des travailleurs internes.

A cet égard, les partenaires sociaux sectoriels ont clairement réaffirmé, lors des dernières négociations, leur attachement au cadre de référence relatif aux bonnes pratiques en matière de santé et de sécurité lors du recours à la sous-traitance.

FORMATION

Dans un environnement hautement évolutif caractérisé par de constantes mutations technologiques ainsi que par de nécessaires adaptations de l'organisation des entreprises, le développement des aptitudes fonctionnelles par la formation professionnelle initiale et continue (formelle et informelle) est indispensable afin de contribuer à la compétitivité et à la position concurrentielle des entreprises.

L'augmentation récurrente des indicateurs des entreprises du secteur de la sidérurgie, tels que le ratio entre les heures de formation et les heures prestées ainsi que le taux de participation, illustre l'engagement soutenu des partenaires sociaux en faveur de politiques actives de formation basées sur l'identification des besoins des travailleurs.

L'accord sectoriel conclu pour la période 2015-2016 soutient la démarche active des entreprises en matière de formation malgré le « stand-still » de l'application du cadre légal portant sur les efforts de formation, décidé par le Gouvernement suite à l'annulation du régime de sanctions du fait de l'arrêt de la Cour Constitutionnelle de même que des rapports concernant les niveaux des efforts de formation établis par le Groupe d'experts mandatés par le Gouvernement.



Production - Consommation

2015 : recul presque généralisé de la production d'acier brut dans le monde

En 2015, la production mondiale d'acier brut s'est élevée à 1.623 millions de tonnes, ce qui représente un recul de 2,9% ou de près de 50 millions de tonnes sur un an.

Aucune région n'a été épargnée. L'Asie, Inde exceptée, a subi de plein fouet les problèmes de croissance économique rencontrés par la Chine. Ce pays qui reste de très loin le premier producteur au monde – une tonne sur deux y est produite – a vu en 2015, et cela pour la première fois, le volume d'acier produit régresser d'une année sur l'autre. L'impact économique s'est également propagé sur l'activité d'autres acteurs sidérurgiques importants, tels le Japon et la Corée du Sud.

En UE28, la production d'acier brut a régressé de 1,8% à 166 millions de tonnes. La région est restée globalement confrontée aux séquelles de la crise économique et financière de 2008-2009. La relance de la croissance est lente d'autant qu'il convient de prendre en compte différentes menaces, telles le niveau des endettements publics et privés, la faiblesse de l'inflation, les hésitations de la conjoncture mondiale et les risques géopolitiques. Le secteur sidérurgique a également dû faire face à une montée substantielle de courants d'importations originaires de Chine induits par la faiblesse de leur demande intérieure.

La production en Belgique a diminué de 1% en 2015 à 7,3 millions de tonnes, dont 2,4 millions (+2,9%) par la filière électrique. La production d'acier inoxydable s'est élevée à 1,5 millions de tonnes, en progression de plus de 10% d'une année sur l'autre.

	Mt	2015/2005	2015/2014	Monde=100
Chine	804	126%	-2%	50%
UE28	166	-15%	-2%	10%
Japon	105	-7%	-5%	7%
Inde	90	96%	3%	6%
Etats-Unis	79	-17%	-10%	5%
Russie	71	8%	0%	4%
Corée du Sud	70	46%	-3%	4%
Monde	1623	41%	-3%	100%

Croissance plus faible de la consommation d'acier en UE28 en 2015

L'évolution de l'activité n'a pas été homogène en 2015. A un premier trimestre modeste a succédé un deuxième en forte croissance, suivi d'un arrêt de moteur au troisième et d'une remontée au quatrième. Les secteurs de l'automobile, des autres moyens de transport ont été particulièrement dynamiques. Ceux de la construction et des autres biens métalliques ont également contribué à soutenir la demande d'acier bien que de manière plus modeste. La faiblesse de l'investissement a par contre fortement pesé sur l'activité du secteur de la construction mécanique.

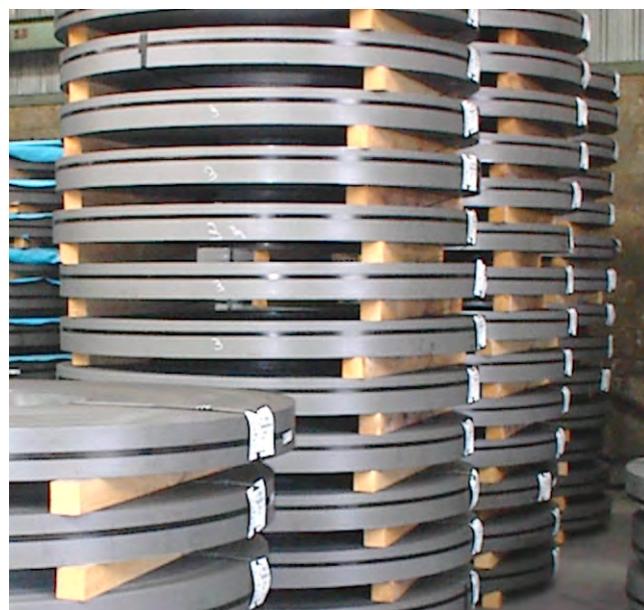
La consommation apparente d'acier en UE28 a progressé de près de 2,3% sur l'ensemble de l'année pour atteindre les 150 millions de tonnes toujours loin de ses sommets de 200 millions de tonnes atteints en 2007. Le développement des importations a toutefois conduit à des déséquilibres entre l'offre et la demande, à des augmentations de stocks et à une dégradation des marges financières.



Le secteur sidérurgique européen en danger

Avec 27,8 millions de tonnes exportées et 32,3 millions de tonnes importées, l'UE est redevenue importatrice nette d'acier en 2015. Sur cette seule année, les importations de Chine, de loin le premier pays exportateur vers l'UE, ont augmenté de 58% à 6,6 millions de tonnes. Les développements ont été encore plus impressionnants pour certains produits, tels les bobines à chaud (+158%) ou les tôles quarto (+95%).

Pour pouvoir se défendre, il importe que tous les acteurs soient soumis aux mêmes règles définies par l'OMC, ce qui n'est aujourd'hui pas le cas. L'absence de contraintes environnementales, de même que l'octroi d'interventions publiques dans les allocations de ressources et dans les fixations des prix de l'énergie et des matières confèrent aux producteurs chinois des avantages compétitifs inacceptables. L'Europe se doit de faire respecter les règles qu'elle impose à ses propres entreprises. Dans ce contexte, l'attribution du Statut d'Economie de Marché à la Chine et donc un affaiblissement des possibilités de recours des entrepreneurs européens hypothéqueraient l'avenir d'un secteur sidérurgique en Europe.



Développement durable

La limitation du réchauffement climatique est une responsabilité partagée.

L'accord intervenu à l'issue de la 21^{ème} Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21 à Paris) s'articule autour de plans quinquennaux de plus en plus ambitieux établis par chacun des pays contractants. L'objectif consiste à limiter l'augmentation de la température en deçà de 2°C par rapport à l'ère préindustrielle et de la cantonner à 1,5°C. A mi-parcours, un inventaire de l'effort collectif est établi. Afin de permettre le suivi des progrès réalisés, les Etats signataires s'engagent à une approche transparente : à cet effet, les dispositions de même que les mécanismes de mise en œuvre et de monitoring doivent être confirmés, voire renforcés.

La sidérurgie accueille favorablement l'accord de Paris mais déplore l'absence d'un « level playing field ». Dans l'attente d'un accord climatique global comportant l'application effective de contraintes comparables à l'ensemble des pays du monde, l'UE doit veiller à ce que sa politique climatique n'induisse unilatéralement pour l'industrie en Europe des coûts additionnels.

Stimuler les investissements pour la concrétisation des objectifs ambitieux de l'UE en matière d'efficacité énergétique, de réduction des émissions de CO₂ tout en contribuant à la renaissance industrielle en Europe

Le nouveau système d'échange de quotas d'émission de l'UE 2020-2030 (« EU ETS/Emission Trading Scheme ») proposé par la Commission Européenne, doit impérativement être aménagé afin de protéger adéquatement la compétitivité de l'industrie en UE.

EU ETS – Principes à intégrer au niveau des installations les plus performantes dans les secteurs exposés à un risque élevé de fuites de carbone, comme la sidérurgie :

- Une allocation gratuite de quotas :
 - . à concurrence de 100% des besoins
 - . sur base de benchmarks réalistes, établis en fonction de la faisabilité technique et économique
 - . sans facteurs de réduction linéaire
- Une compensation adéquate du coût indirect du carbone répercuté dans les prix de l'électricité

En Belgique, l'industrie sidérurgique s'est engagée au moyen d'accords volontaires pour l'optimisation de l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de CO₂. La réalisation des objectifs ambitieux, au terme d'efforts considérables, doit aller de pair avec un approvisionnement constant et compétitif en énergie.

A cet effet, la sidérurgie insiste sur l'urgence de l'instauration d'une norme énergétique qui compare l'évolution des prix de l'électricité et du gaz naturel en Belgique et ses Régions avec les développements dans les pays limitrophes. Le suivi doit saisir toutes les composantes, à savoir le prix de la commodité, les tarifs de transport et de distribution ainsi que l'ensemble des surcharges dont celles inhérentes à la politique climatique. Le système doit impérativement prévoir également les mesures nécessaires pour corriger les dérapages éventuels.

Une politique de mobilité et de transport adaptée aux besoins

Compte tenu de l'impact sur leur prix de revient, les chargeurs industriels doivent impérativement avoir accès à un transport

efficace à des conditions compétitives, tant au niveau des approvisionnements que des expéditions.

La politique doit se focaliser sur une approche multimodale – intégrant dans le contexte européen le rail, la navigation intérieure et la route – et prévoir un entretien efficace de même qu'un développement intelligent des infrastructures en fonction du développement des besoins.

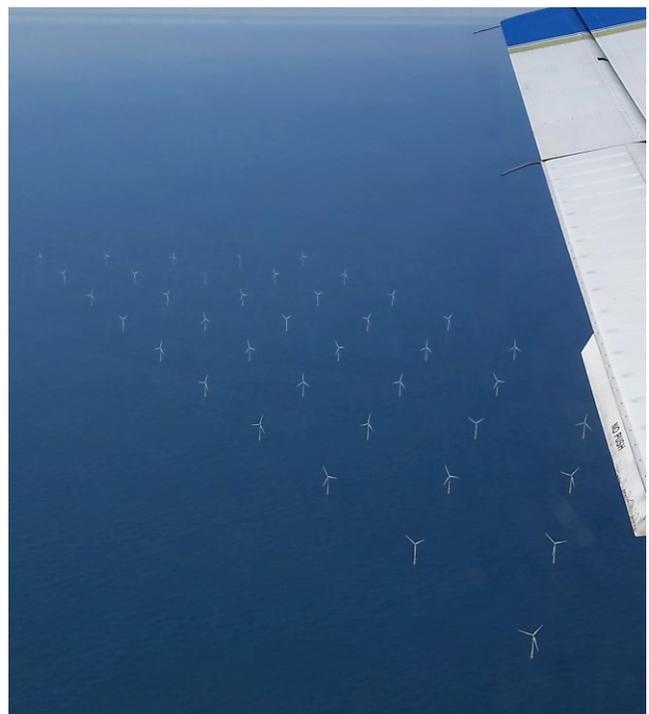
En Belgique, l'année 2016 sera marquée par l'introduction – à partir du 1^{er} avril – du prélèvement kilométrique pour tous les véhicules de plus de 3,5 tonnes, applicable sur les autoroutes et sur certaines voies régionales et communales. La mesure sera plus onéreuse que l'Eurovignette qu'elle remplace. Afin de contribuer effectivement à l'objectif de désengorgement des routes, les chargeurs industriels revendiquent une extension aux véhicules destinés au transport privé de personnes, ce qui permettrait également d'atténuer l'impact financier sur les chargeurs industriels.

L'acier, produit durable, est le moteur du progrès.

L'acier est au cœur du développement économique et industriel et apporte des solutions concrètes au défi climatique.

Par des multiples nouvelles applications innovantes, l'acier contribue à la réalisation de moyens de transport plus légers, plus sûrs et moins énergivores ; à des constructions métalliques et mécaniques plus performantes ; à l'optimisation des installations de production d'électricité (centrales classiques, éoliennes) ; à des infrastructures plus efficaces (travaux publics ; génie civil ; réseaux de transport d'électricité, de gaz et de produits pétroliers).

Grâce à sa recyclabilité récurrente, l'acier s'inscrit parfaitement dans la conception de l'économie circulaire. Les ferrailles, en provenance d'équipements industriels ou de biens de consommation en fin de vie, sont à la base de 45% de la production d'acier en UE, ce qui permet d'économiser des quantités importantes de matières premières primaires et d'énergie. L'acier est en effet le matériau le plus recyclé au monde.





Actif en Belgique et au Grand-duché de Luxembourg, Infosteel s'attache à promouvoir l'usage qualitatif de l'acier dans la construction. L'association est soutenue par de nombreux membres issus principalement de l'industrie sidérurgique, des entreprises de construction, des bureaux d'études et d'architecture, des fabricants de traitement de surface, des négociants ainsi que des sociétés software. Un nombre croissant de sociétés s'affilie à l'association en raison de l'attractivité des actions déployées, de la visualisation sur le site web www.infosteel.be et de la mention dans les publications des messages des membres.

Infosteel partage son savoir et son expertise lors de journées d'étude, de formations, de publications, d'activités de réseau, d'assistance gratuite par le helpdesk (sécurité incendie, EN 1090, corrosion et construction).

La campagne de promotion et de communication d'Infosteel s'appuie sur quatre piliers :

1) LES ÉVÉNEMENTS PROFESSIONNELS MÉDIATISÉS

• La Journée Construction Acier 2015

Plus de 260 professionnels du monde de la construction (architectes, ingénieurs-conseils, constructeurs métalliques, entrepreneurs, enseignants, pouvoirs publics) se sont réunis à la Chambre des Métiers à Kirchberg (Luxembourg), le 10 novembre 2015. Ce rendez-vous biennal (en collaboration avec Fedil Steelconstruction et la FEMM) met en avant les atouts et les possibilités de la construction métallique. Véritable état des lieux du secteur, il a été l'occasion pour les acteurs professionnels de faire connaître et reconnaître leurs pratiques. Outre la présence de stands d'entreprises actives dans le secteur de la construction métallique, des orateurs de renom ont abordé les nouveaux enjeux conceptuels, techniques et économiques de la construction en acier.

• Le Concours Construction Acier 2015

a enregistré une participation de 26 projets. Un jury d'experts a sélectionné 11 nominés et a élu les 5 lauréats. Cette année, un prix du public a également été décerné par les participants à la journée. Tous ces projets ont bénéficié d'une couverture médiatique.

• Les visites de projet

donnent chaque année à davantage de professionnels l'occasion de découvrir des réalisations innovantes en acier : le Waalse Krook en juin 2015, l'hôpital Zeno à Knokke en septembre, suivi en octobre d'une visite de la société Galva Power à Anvers.



2) LE TRANSFERT DE COMPÉTENCES TECHNIQUES

Les séminaires et les formations sont axés sur les thèmes suivants :

• Journée d'étude sur les bâtiments industriels

Une journée d'étude a été consacrée aux bâtiments industriels le 8 mai 2015 à Essene. Celle-ci a remporté un vif succès avec plus d'une centaine de participants.

• EN 1090 et marquage CE

Deux demi-journées d'étude se sont déroulées au cours de cette année : l'une – en collaboration avec l'association des ingénieurs "ie-net" – a eu lieu à Anvers le 24 avril 2015 et l'autre a été organisée au Grand-duché de Luxembourg dans les bâtiments de l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils le 17 juin 2015.

• Formation cours de base sur l'acier

Un cycle de formation de 5 journées a été lancé en septembre et octobre 2015. Ces cours sont destinés en particulier à des non-initiés au matériau acier.

• Suivi normes et législation

Infosteel suit de près la normalisation et l'évolution des thèmes techniques majeurs grâce à une participation active au sein de comités techniques du Gouvernement fédéral et régional.



3) LE RÉSEAU 'EUROPEAN IPO STEEL NETWORK'

Infosteel est membre fondateur du réseau de promotion de l'acier regroupant les Centres d'information et de Promotion de l'Acier en Europe (IPOS).

Infosteel développe ses actions en partenariat dans le cadre d'une large diffusion des connaissances sur les applications de l'acier et le développement durable.

L'association a collaboré à l'organisation des rencontres d'échanges avec les principales organisations européennes représentatives du secteur.

4) LA DIFFUSION DE L'INFORMATION ET L'AIDE À LA CONCEPTION

- 3 éditions de son magazine 'info_steel' mettent en valeur les multiples avantages des constructions en acier et publient les résultats du Concours Construction Acier 2015.
- Le site www.infosteel.be, dont la fréquentation croissante a atteint plus de 15.000 visites mensuelles.
- Le service Helpdesk offre une assistance gratuite. L'équipe d'experts a traité des questions concernant principalement les Euro-codes, la résistance au feu, la construction durable, la corrosion et bien d'autres détails techniques.
- 5 newsletters reprennent les plus récentes performances de l'acier ainsi que les annonces communiquées par nos membres.

En tant que centre de recherche collectif pour la sidérurgie et les métaux non-ferreux, le Groupe CRM offre à ses membres industriels (plus de 44 en 2015) et ses clients des solutions en matière de R&D, de technologie de processus et d'applications 'produit' couvrant un large éventail de segments de marché et de domaines techniques liés aux matériaux métalliques.

Grâce au soutien de ses membres industriels, l'organisation CRM a continué à agrandir (245 personnes occupées en 2015) et procède à la mise en œuvre de son propre développement, non seulement en Belgique mais aussi en Europe et partout au monde, au profit de ses membres.

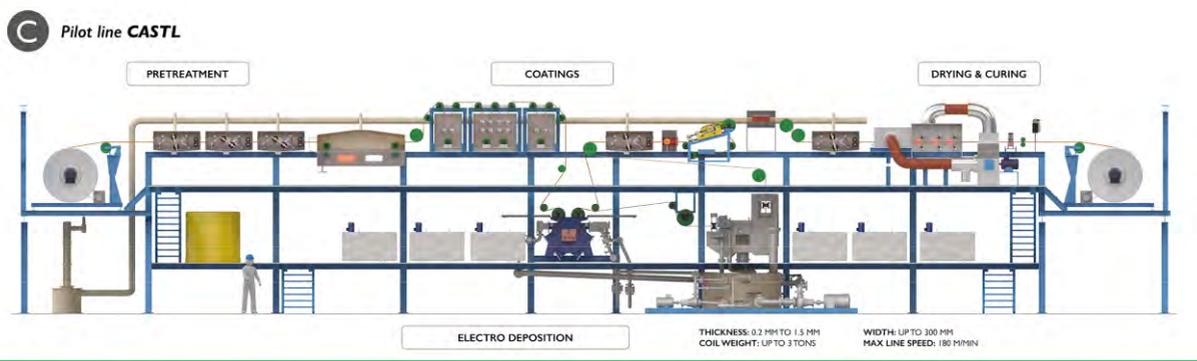
L'expertise du CRM s'étend d'opérations en amont jusqu'à des opérations en aval avec une compétence forte et des outils expérimentaux de chaînes d'agglomération, hauts fourneaux, EAF sidérurgie, laminage et traitement thermique, recuit et revêtement, caractérisation de la production, ... En 2015, la modernisation d'une ligne pilote très flexible, modulaire et multifonctionnelle, appelée CASTL ('Continuous Advanced Surface Treatment Line'), peut être mise en évidence. Ceci permet le traitement de divers substrats métalliques (décapage, dégraissage, dépôts électrolytiques, revêtements, ...).

Une grande partie des activités de R&D reste consacrée à l'optimisation des capacités et performances des lignes de production existantes en intégrant de nouvelles technologies et pratiques d'exploitation adaptées, ainsi qu'à l'élargissement de leur gamme de produits.

Cependant, de nouvelles initiatives ont été lancées récemment avec le soutien des pouvoirs publics régionaux en vue de promouvoir des concepts économiques et industriels innovateurs, favorisant un partenariat intersectoriel plus large et une meilleure valorisation des ressources locales.

Un premier exemple concerne le recyclage et la valorisation de sous-produits, de déchets et de produits en fin de vie contenant des résidus métalliques et des composantes en métal. Ce projet – surnommé "Reverse Metallurgy" – est soutenu par la Région Wallonne et des fonderies, membres du CRM opérant en Wallonie, notamment la sidérurgie, l'industrie du recyclage et le secteur manufacturier.

Comme deuxième exemple peut être mentionné un axe de développement stratégique centré sur les nouvelles techniques de fabrication additive pour la production de pièces et structures métalliques, y compris des composantes 3D à grande échelle.



L'acier belge en chiffres

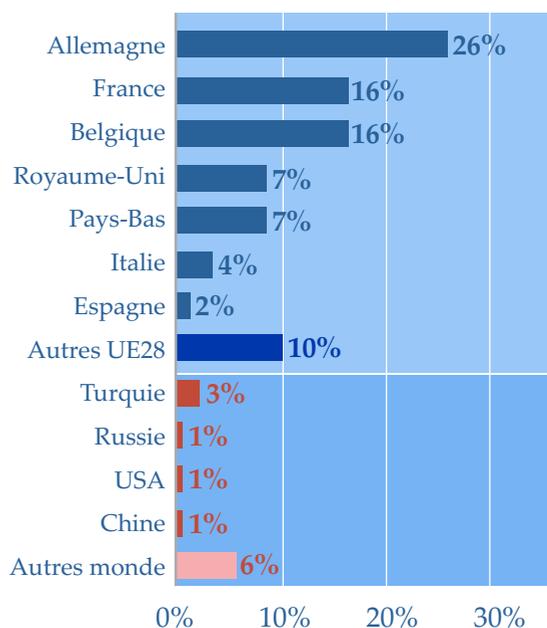
Production d'acier (en Kt et %)

	2013	2014	2015	2015/14
Acier brut (tous aciers)	7.093	7.331	7.257	-1%
dt via convertisseur O ₂	4.738	4.952	4.809	-3%
dt via four électrique	2.355	2.379	2.448	3%
dont acier inoxydable	1.298	1.388	1.537	11%
Bobines à chaud	6.988	7.038	7.597	8%
Bobines à froid	4.524	4.687	5.010	7%
Tôles revêtues	3.674	3.903	3.803	-3%
Tôles quarto	510	562	509	-9%
Fil machine	796	792	798	1%

Autres chiffres clés du secteur

	2013	2014	2015e	2015/14
Emploi (fin d'année)	11.802	10.572	10.679	1%
Chiffre d'affaires (M€)	8.350	7.100	6.900	-3%
Valeur ajoutée (M€)	1.050	1.270	1.150	-9%
Exportations (M€)	5.400	5.300	5.500	4%

Ventilation des livraisons en 2015



PRESIDENT	Wim VAN GERVEN	Chief Executive Officer Flat Carbon Europe, Business Division North, ARCELORMITTAL SA
VICE-PRESIDENT	Guido MOERMANS	General Manager Châtelet Plant, APERAM CHÂTELET
ADMINISTRATEURS	Guy BONTINCK	Directeur Ressources Humaines, ARCELORMITTAL GENT
	Gert HEYLEN	General Manager Genk Plant, APERAM GENK
	Matthieu JEHL	Chief Executive Officer, Cluster ARCELORMITTAL GENT et ARCELORMITTAL LIÈGE
	Bertrand LEJEUNE	Directeur Général, SEGAL / GROUPE TATA STEEL
	Luc LIBERSENS	Directeur de site, INDUSTRIEL BELGIUM SA / GROUPE ARCELORMITTAL
	Horacio MALFATTO	Chief Executive Officer, NLMK EUROPE
	Angelo RIVA	Administrateur délégué, THY-MARCINELLE SA / GROUPE RIVA

Entreprises membres au 01.01.2016


sa Thy-Marcinelle
www.rivagroup.com


ArcelorMittal
ArcelorMittal Gent nv
www.arcelormittal.com/gent
sa ArcelorMittal Liège
www.arcelormittal.com/liege
sa Arceo
 -
sa Industeel Belgium
www.industeel.info


Aperam
Aperam Genk
www.aperam.com
Aperam Châtelet
www.aperam.com


NLMK
NLMK La Louvière
www.eu.nlmk.com
NLMK Clabecq
www.eu.nlmk.com


TATA
TATA STEEL
sa Segal
www.tatasteelleurope.com


ESB sprl Engineering Steel Belgium
www.esb.be

Direction GSV

Directeur Général **Robert JOOS**

Directeur **Luc BRAET**

Editeur responsable: Robert JOOS